



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

commerce international

Question écrite n° 68423

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la récente décision de la Chine de supprimer ses taxes sur ses exportations de textile (30 mai 2005). Cela pour 81 catégories de produits textiles. Cette décision indique un durcissement - et un revirement - du gouvernement chinois, contrairement aux promesses faites à son prédécesseur. Il lui demande les perspectives de son action ministérielle pour mettre bon ordre aux exportations chinoises selon l'accord intervenu le 20 mai à cet égard, qui était une étape positive. Il y va de l'avenir des industries textiles française et européenne.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68423

Rubrique : Relations internationales

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juin 2005, page 6339